

**SYNDICAT MIXTE DU GRAND LEGUE
DELIBERATION 2013-1**

Election du Président du syndicat mixte du Grand Légué

Date de la convocation : 5 décembre 2013

Nombre de membres en exercice : 10 membres (et 5 suppléants)

L'an deux mille treize, le seize décembre à seize heures trente, les membres du conseil syndical du Grand Légué, dûment convoqués, se sont réunis au Carré Rosengart (Saint-Brieuc).

Etaient présents :

Pour le Département des Côtes d'Armor : M. Claudy Lebreton (titulaire), M. Michel Brémont (titulaire), Mme Paule Quéméré (titulaire), Mme Christine Orain (titulaire), M. Yannick Morin (titulaire), M. Jean-Yves Lagadec (suppléant), M. Yves-Jean Le Coqû (suppléant)

Pour Saint-Brieuc Agglomération : M. Gilbert Gaspaillard (titulaire), M. Robert Pedron (titulaire), Mme. Christine Gacel (titulaire), M. Bruno Joncour (titulaire), M. Philippe Faisant (suppléant), M. Jean-Jacques Fuant (suppléant)

Absent représenté : M. Loïc Raoult (titulaire, collègue du Département) qui a donné pouvoir à M. Michel BREMONT

Absents excusés : M. Eric Bothorel (suppléant, collègue du Département)

Mme Christine GACEL a été désignée en qualité de secrétaire de séance

Mme PATOU, payeur départemental, assistait à la séance

Mme A. BOTHOREL, Présidente de Saint-Brieuc Agglomération, assistait à la séance

Conformément à l'article 6 des statuts du syndicat mixte, le Conseil syndical doit procéder à l'élection de son Président parmi le collège du Département.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5721-2,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2013 portant création du syndicat mixte du Grand Légué,

Vu l'article 6 des statuts du syndicat mixte du grand Légué relatif au Comité syndical,

Le Conseil syndical saisi en date du 16 décembre 2013,

Sous la Présidence du doyen d'âge, M. Michel BREMONT, le Comité syndical a procédé à l'élection de son Président,

Après l'appel à candidature, M. Michel BREMONT propose la candidature de M. Claudy LEBRETON,

Aucun autre candidat n'est enregistré et il est procédé au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 10

Suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

M. Claudy LEBRETON est déclaré élu Président du syndicat mixte du Grand Légué

Le Président de séance, M. Michel BREMONT

Reçu à la Préfecture des Côtes d'Armor le

Acte publié et exécutoire le



Original déposé en Préfecture
Et rendu exécutoire, le 03/02/14
Pour copie certifiée conforme
Pour le Président et par délégation

Le Chef de Service

Le Chef du Service
des Ports et du Littoral

Christophe MARQUES

